La CFE-CGC refuse de brader «les bijoux de famille»

SIMPLIFIER : OUI – BRADER : NON.

OUI au maintien du CHSCT avec ses prérogatives actuelles et ses moyens.

OUI à la répartition de façon égale de l'enveloppe d'heures entre élus et syndicats représentatifs.

OUI à la garantie du parcours de nos militant(e)s via l'Assesment Syndical.

OUI à l'augmentation du nombre d'administrateurs salariés.

OUI à de nouvelles règles de négociation, à un terrain neutre, le CESE : «la maison du dialogue social».

NON à un dialogue social au rabais !

NON à la surenchère d'une frange du patronat !

STOP à la négociation dans les locaux du Medef !

Attention, la CFE-CGC sera vigilante et active pour que le projet de loi Rebsamen soit équilibré et permette un dialogue social efficient, de proximité pour les salariés comme les entreprises.

CFE CGC